

CONSULTATION SUR LE DIACONAT PERMANENT

Texte proposé pour un DVD

(Sections I à IV)

Section 1 (Monseigneur James Weisgerber)

Un des grands bienfaits du Concile du Vatican II fut la restauration du diaconat en tant que ministère permanent et son accessibilité aux hommes mariés. Les archidiocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg ont été des pionniers dans l'instauration et la promotion du diaconat permanent. Les services des diacres ont été une bénédiction pour nos communautés. Quarante ans plus tard, il nous semble maintenant opportun de faire le point et de planifier l'avenir. Monseigneur LeGatt et moi souhaitons mettre à contribution l'Église à part entière dans une réflexion portant sur la présence et le ministère des diacres dans nos paroisses et nos diocèses.

Notre réflexion s'ouvre sur la personne et l'œuvre de Jésus. Dans le Christ, Dieu est entré dans l'histoire comme Prophète, Prêtre et Roi- serviteur. Il a enseigné par ses paroles et ses actions ; il a offert sa vie en sacrifice et s'est dévoué pour le bien de tous, spécialement pour les exclus. Par la grâce de l'Esprit de Jésus, sa mission continue dans l'Église qu'Il a créée. Ainsi, la mission de Jésus devient celle de toute l'Église, c'est-à-dire, de tous les baptisés. Au baptême, par l'onction du Saint-Chrême, chacun de nous a été consacré comme prêtre, prophète et roi, incorporé dans le Corps du Christ et appelé à la mission. C'est à l'Église tout entière qu'est confiée la mission du Christ.

Le Seigneur a donné à son peuple des ministres et des chefs qui les interpellent et les soutiennent dans cette mission. Le diacre est ordonné pour travailler dans la paroisse et le diocèse, et ultimement, auprès de tous les chrétiens, dans un esprit de charité, de justice, de réconciliation et de paix. Il devient alors un signe et un instrument d'une l'Église qui appelle ses fidèles à l'entraide et au service des pauvres. Le diacre est un don à sa communauté. Par ses paroles et son exemple, il incite les fidèles à l'amour du prochain, dans le service aux autres, tout spécialement envers les plus démunis.

Le diacre est appelé à s'engager profondément au service des pauvres et des nécessiteux. Cette expérience lui permet de comprendre la Parole de Dieu d'une façon nouvelle. De ce fait découle le privilège de prêcher devant l'assemblée des chrétiens. Par son exemple et ses réflexions, il nous amène, tous et chacun, à mieux comprendre notre propre appel au service des autres. De par sa formation, le diacre devient apte à guider sa communauté dans la prière de demande, puisqu'il est intimement engagé avec les plus démunis. Son travail d'appui au

prêtre à l'Eucharistie et dans la distribution de la communion, constitue un signe que notre union dans le Christ doit inspirer toute la communauté et chacun d'entre nous, vers un engagement profond envers ceux qui sont plus particulièrement aimés par le Seigneur.

Section II (Monseigneur Albert LeGatt)

Le ministère du diaconat permanent, collectivement et individuellement au service de la communauté, est un don de Dieu pour aider l'Église tout entière à remplir la mission du Christ. Dans les diocèses et les paroisses, la présence et les services d'un diacre devraient amener et soutenir tous les fidèles, tous les baptisés, vers une compassion inspirée par Dieu pour ceux qui ont un besoin particulier de l'amour divin.

La façon de répondre à l'appel de Dieu se manifestera différemment chez chacun des diacres, mais ce qui tient pour tous et chacun dans leur ministère, c'est qu'ils font rayonner l'amour miséricordieux et vivifiant du Christ dans la vie et les activités de toute l'Église. L'Église est appelée à être attentive aux pauvres et à la souffrance. C'est dans cet esprit que Dieu choisit d'inviter certaines personnes au diaconat permanent, et ce, dans des situations et des temps particuliers, hier comme aujourd'hui.

L'appel individuel au diaconat est ainsi perçu et guidé par deux facteurs: d'un côté, le cheminement spirituel d'une personne, l'œuvre de Dieu dans sa vie et son cœur; et de l'autre, l'appel de l'Église.

Section III (Monseigneur James Weisgerber)

Comprendre ce à quoi le diacre est appelé, c'est comprendre la mission de l'Église, de tous les fidèles rassemblés. Le diacre ouvre la voie à ce discernement. Comment une communauté en particulier, paroisse ou diocèse, pourrait-elle être appelée à servir et à aimer, à l'exemple de Jésus? Le diacre doit aider la communauté à reconnaître les personnes dans le besoin, celles qui souffrent. Les Actes des Apôtres nous disent que les non-chrétiens étaient ébahis de voir l'amour des uns envers les autres parmi les premiers chrétiens. Nous pouvons donc commencer par identifier, dans notre communauté, ceux qui sont dans le besoin. Il est facile d'identifier les malades, les blessés de la vie, les personnes ayant des besoins particuliers et les vieillards. Nous reconnaissons également, dans notre culture, les défis pour les couples se préparant au mariage, qui veulent se promettre fidélité dans leur relation, comme signe de l'amour du Christ envers son Église. Bien des parents éprouvent des difficultés avec leurs

enfants. Un nombre croissant de personnes de la « génération-sandwich » doivent s'occuper à la fois de leurs enfants et de leurs parents vieillissants. Le chômage et la pauvreté affligent bien des vies. Comment une communauté peut-elle savoir qui est dans le besoin et comment aider ces personnes? Cette responsabilité incombe au diacre.

Les réalités uniques de notre milieu manitobain réclament notre attention. Les relations et la réconciliation entre les autochtones et les non-autochtones se situent facilement en tête de liste. Aucun chrétien, ni aucune communauté chrétienne, ne peut fermer les yeux sur cette réalité. Chaque année, le Manitoba est fier d'accueillir plus d'immigrants et de réfugiés que n'importe quelle autre région du pays. Ces nouveaux-venus font face à d'énormes défis en venant vivre parmi nous. Comment pouvons-nous leur venir en aide? Au Manitoba, un grand nombre de personnes sont incarcérées, et la majorité est d'origine autochtone. Qu'est-ce que cela dénote de notre société? Que pouvons-nous faire devant une telle situation? Autour de nous, bon nombre de gens souffrent de maladies mentales ou sont sans abri. La paroisse et le diocèse doivent faire valoir leurs préoccupations concernant l'environnement et le trafic humain, auprès des différents niveaux de gouvernement. Les besoins sont très nombreux ; tant de causes réclament notre attention et nos cœurs.

De toute évidence, aucun individu ni aucune communauté ne peut répondre à tous les besoins, mais chacun de nous peut et doit faire sa part. Aider les nécessiteux n'est pas un fardeau. C'est plutôt une occasion de rencontrer le Christ qui nous a dit: "Quoi que vous fassiez au plus petit d'entre les miens, mes frères et sœurs, c'est à moi que vous le faites."

Le diacre guide la paroisse dans son discernement et dans ses choix d'engagement, puis il développe un plan d'action. Il aide la communauté à devenir ce qu'elle est appelée à être : le Corps du Christ, consacré au service des autres.

Section IV (Monseigneur Albert LeGatt)

Nous avons parlé du diaconat comme un don de Dieu à l'Église et à des individus en particulier. Nous avons expliqué comment Dieu appelle à un ministère l'Église tout entière ainsi que certaines personnes, pour montrer l'amour compatissant du Christ, son désir de consolation et de justice pour tous. Nous avons présenté les différentes façons de servir l'Église en tant que diacre, invitant, guidant, et formant tous les baptisés afin qu'ils grandissent comme témoins dans la charité et la justice.

Nous proposons donc un processus de consultation sur le diaconat permanent dans les deux archidiocèses, à ce temps dans l'histoire de notre Église dans le sud du Manitoba, autant dans la réalité urbaine que rurale.

Voici les grandes lignes de nos discussions:

- De quelles façons Dieu nous appelle-t-il à une mission diaconale, dans nos diocèses et nos paroisses? Où Dieu nous demande-t-il d'aimer, de servir, de consoler, de libérer, de soigner, avec nos mains et nos cœurs, au nom du Christ?
- Pourquoi le ministère du diaconat permanent est-il nécessaire dans l'Église d'aujourd'hui? Quel devrait être le rôle du diacre? Quelles devraient être ses responsabilités?
- Qui peut être appelé au ministère du diaconat permanent? Quels sont les signes de l'Esprit, les dons et les habiletés, l'œuvre de Dieu dans la vie intérieure de la personne recherchée, que l'on invite à entrer dans la richesse spirituelle du diaconat?
- Comment doit-on procéder pour interpeller des personnes ? Comment faire connaître ce ministère? Comment réagir vis-à-vis l'homme qui croit être appelé au diaconat permanent? Comment guider cet homme dans son cheminement vers le discernement, et lui offrir une formation, s'il se sent vraiment appelé par Dieu?
- Comment fournir une formation continue et favoriser la croissance spirituelle dans ce ministère particulier, à la suite de l'ordination?

La qualité des réponses à nos interrogations guidera les archidiocèses vers une plus grande richesse de service et de fidélité dans l'amour de Dieu. C'est pour cette raison que nous voulons consulter les diacres permanents présentement en fonction, les prêtres, les paroisses, en fait, tous les fidèles.

Merci de votre collaboration et de vos précieuses contributions.